

En crèche, les besoins spécifiques explosent

GENÈVE Le nombre grandissant de bambins atteints de troubles complique le travail des professionnels de la petite enfance. Alors qu'un projet de la droite veut diminuer le taux d'encadrement, ils tirent la sonnette d'alarme



Dans les crèches du canton, le nombre d'enfants à besoins particuliers est passé de 42 en 2019 à 169 en 2024 sur un total de 4900 enfants. (REMO BUESS POUR LE TEMPS)

SYLVIA REVELLO

✉ @sylviarevello

Un bambin qui monopolise l'attention, qui ne socialise pas, qui fait preuve de mutisme ou pique des crises à répétition: les éducateurs de la petite enfance sont confrontés à un nombre grandissant d'enfants à besoins particuliers, parfois atteints de retards du développement ou du langage, ou encore de troubles du spectre autistique. Dans les crèches de la ville de Genève, le nombre d'heures de soutien allouées a augmenté de 6,8% entre 2022 et 2023. Des situa-

tions qui mettent à mal l'organisation quotidienne des structures et engendrent un suivi administratif important, souvent effectué en dehors des heures de travail.

Dans un contexte de pénurie persistante – 37 places disponibles pour 100 enfants en 2022 à l'échelle du canton – les crèches constituent un sujet politique brûlant. Alors qu'un projet de l'UDC, soutenu par une élue PLR, veut diminuer le taux d'encadrement, les professionnels du secteur alertent: en cas d'accep-

tation au Grand Conseil, la qualité de l'accueil sera forcément péjorée. Autre menace: la possibilité, pour les crèches privées, d'embaucher du personnel au salaire minimum et non pas selon les conventions, plus favorables, de la branche. Un projet combattu par la gauche qui sera soumis au vote le 9 juin prochain.

Dynamique de groupe mise à mal

Voilà longtemps que le travail en crèche ne se résume plus à



du gardiennage, tant les tâches et les exigences se sont développées. Il peine malgré tout à être considéré à sa juste valeur. «Certains parents partent le matin en nous disant «amusez-vous bien», d'autres pensent que nous ne faisons que changer des couches et donner à manger», confie une éducatrice expérimentée. Il suffit pourtant d'entrevoir le fourmillement d'une crèche pour saisir la complexité d'un métier où chaque seconde compte, où il faut avoir les yeux partout et jongler sans cesse d'une activité à l'autre. Sans parler des responsabilités inhérentes à l'accueil des tout-petits.

Aujourd'hui, un adulte s'occupe au maximum de cinq enfants de moins de 2 ans, de huit enfants de 2 à 3 ans et de dix enfants de plus de 3 ans. Avec le projet de l'UDC Stéphane Florey, qui a déjà tenté

à plusieurs reprises d'assouplir les normes d'encadrement, ce ratio pourrait passer à dix pour les 2-3 ans et à 13 pour les plus âgés. «C'est simple, on ne pourra plus faire notre travail correctement et les enfants seront les premiers lésés», déplore Amanda Ojalvo, éducatrice depuis plus de dix ans et par ailleurs conseillère municipale socialiste en ville de Genève. Car aujourd'hui, les professionnels se disent déjà à la limite. Le fort taux d'absentéisme – 13% dans les structures de la ville de Genève en 2019 – et la difficulté à recruter du personnel formé en attestent.

Aider un enfant qui peine à marcher, surveiller celui qui ouvre sans cesse les robinets ou jette des objets, tout en stimulant celle qui reste dans son coin: les éducateurs sont formés à gérer plusieurs situations simultanées. Mais lorsqu'un ou deux bambins mettent systématiquement à mal la dynamique de groupe au moment des siestes, des repas ou encore lors des activités en plein air, la tâche devient parfois trop lourde. «On tente au maximum de faire du sur-mesure et de se relayer pour être à l'écoute

de chaque enfant, mais parfois certains auraient besoin d'un adulte à temps plein», confie Claudia*, assistante socio-éducative dans le privé.

Dans les crèches de la ville de Genève, le nombre d'enfants à besoins particuliers est passé de 42 en 2019 à 169 en 2024 sur un total de 4900 enfants. Un chiffre qui englobe les troubles du spectre autistique, les difficultés comportementales ou émotionnelles, les retards du langage, les déficiences motrices ou cognitives.

«Pour intégrer ces enfants, nous avons injecté un budget supplémentaire de 1,5 million de francs depuis 2019», indique la cheffe du Département de la cohésion sociale et de la solidarité en ville de Genève, Christina Kitsos, qui en fait une «priorité politique».

Lorsqu'elles sont en difficulté, les crèches font des demandes au Service de la petite enfance qui statue et alloue le budget nécessaire. Des assistantes socio-éducatives sont alors déléguées pour venir en aide aux équipes. En 2019, quelque 13 414 heures de soutien ont été comptabilisées, 38 819 en 2024. Pour la magistrate socialiste, ces ressources supplémentaires sont toutefois une solution transitoire. «A l'avenir, on devrait avoir des équipes pluridisciplinaires avec des psychomotriciens, des logopédistes ou encore des éducateurs spécialisés à même de garantir un environnement inclusif.» Un projet pilote, pour un montant de 320 000 francs, est testé en ce moment dans plusieurs structures de la ville. Il permet à des logopédistes d'intervenir dans les groupes d'enfants.

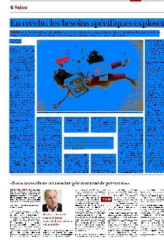
La situation est encore plus compliquée dans le privé. Educatrice à Genève depuis 2012 et aujourd'hui directrice d'une crèche semi-privée située sur la rive gauche, Céline* doit se débrouiller avec les fonds que la commune débloque au compte-goutte pour faire face à l'augmentation des enfants

à besoins particuliers. «En ce moment, on a une aide à 60% qui ne suffit pas à couvrir les besoins, certains enfants nécessitant un accompagnement quasi individualisé.» À ses yeux, une diminution du taux d'encadrement compliquera encore cette inclusion. Car contrairement aux écoles, les crèches se doivent, en théorie, d'accueillir tous les enfants quelles que soient leurs difficultés. «Dans de très rares cas, il peut arriver qu'on doive refuser une prise en charge mais c'est vraiment l'ultime recours», indique Céline, précisant avoir connu un seul cas lors de sa carrière.

Un rôle clé dans le dépistage précoce

Dépassées par l'ampleur de la tâche, les crèches jouent pourtant un rôle clé en termes de dépistage. «Les éducatrices ont beaucoup d'opportunités d'observer les enfants socialiser au quotidien, elles sont très bien placées pour repérer un éventuel retard de développement ou un trouble du spectre de l'autisme», souligne Marie Schaer, médecin et professeure associée au département de psychiatrie de la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Responsable de la consultation à la Fondation Pôle Autisme, elle donne également des formations en crèche. «L'enjeu, c'est de réussir à distinguer des gestes occasionnels des signes révélateurs d'un trouble», souligne-t-elle rappelant que plus l'intervention est précoce plus il est possible d'influencer la trajectoire d'un enfant. «Il faut toutefois veiller à ne pas stresser les parents au moindre signe suspect et laisser le temps à chaque enfant de se développer à son rythme», ajoute Christina Kitsos.

Au-delà des défis du quotidien, les troubles génèrent également une surcharge de travail administratif pour les équipes. En cas de suspicion, l'éducateur de référence assure la liaison avec les parents. «On organise les entretiens, on



fait intervenir la Guidance infantile ou le Service éducatif itinérant pour discuter des outils à mettre en place pour accompagner au mieux l'enfant, indique Claudia. En fonction des besoins, on met en place un suivi avec un psychologue ou un psychomotricien. Il faut également documenter ces situations qui font l'objet de discussions en équipe lors des colloques.» Le temps dévolu au suivi administratif et à la préparation des activités, soit cinq heures par semaine pour un temps plein, se révèle souvent insuffisant. «Alors que le métier s'est considérablement complexifié, ce ratio de temps n'a jamais évolué», déplore-t-elle. ■

* Noms connus de la rédaction

Contrairement aux écoles, les crèches se doivent, en théorie, d'accueillir tous les enfants quelles que soient leurs difficultés